

LE JOURNAL DES ASNIÉROISES
ET DES ASNIÉROIS

N°159

OCTOBRE-NOVEMBRE 2026



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'Actu



Inauguration du nouveau
terrain 4 saisons au stade
Delacoste

PAGE 2



Tri des déchets :
les bons gestes portent
leurs fruits

PAGE 10



L'anglais et la musique
s'invitent à la maternelle

PAGE 12

BIENTÔT HALLOWEEN

Préparez les friandises!

Le mot du Maire



Chères Asniéroises, Chers Asniérois,
La rentrée est maintenant pleinement engagée et, après un été qui n'a pas été synonyme de pause pour l'équipe municipale et nos services, de nombreux dossiers avancent simultanément. Certains concernent notre quotidien immédiat, d'autres préparent l'Asnières-sur-Oise de demain. Tous ont cependant un point commun : améliorer notre cadre de vie, préserver la qualité de nos services et poursuivre les engagements que nous avons pris auprès des Asniéroises et des Asniérois.

Cette action se traduit très concrètement. Après l'épisode caniculaire de cet été, je tenais avant tout à remercier les membres du CCAS et les élus qui se sont mobilisés tout au long de l'été au plus près des personnes vulnérables. Un contact très apprécié, rassurant et surtout nécessaire. La période estivale permet aussi d'intervenir dans nos écoles, des travaux de rénovation de sanitaires et travaux de peinture à l'école de Baillon, remplacement de portes et fenêtres, ou encore travaux à la bibliothèque intercommunale.

Nous poursuivons également progressivement les interventions sur nos trottoirs, notre éclairage, nos bâtiments communaux et nos espaces publics. Ce sont parfois des travaux peu spectaculaires, mais ils participent directement à la qualité de vie dans notre commune.

Nos réflexions se poursuivent parallèlement autour de l'évolution de l'aire de Sophie, après l'installation d'une nouvelle pyramide de corde, avec l'appui précieux du Parc naturel régional et d'un paysagiste, afin d'imaginer un aménagement à la fois qualitatif, paysager et adapté aux usages. La sécurisation de ses abords fait également partie des sujets sur lesquels nous travaillons.

La rue Courty-Guillot et la rue de l'Orme feront notamment l'objet d'une réfection de chaussée début novembre, accompagnée d'un travail sur la gestion des eaux pluviales et de la mise en place d'éléments de sécurité. Les études sont par ailleurs lancées pour l'enfouissement des réseaux rue du Cat Rouge et place Jules Gautier à Baillon, préalablement aux futurs travaux. Nos enfants restent naturellement au cœur de nos priorités. Après une rentrée scolaire placée sous le signe de la musique, nous avons mis en place un accompagnement d'éveil à la musique et à l'anglais pour les plus jeunes, grâce au soutien du fonds B'LAO et sans coût pour les familles ni pour la commune. J'en profite pour remercier très chaleureusement M. TRAN VAN PHU, président du fonds B'LAO, pour son soutien.

Nous poursuivons également notre travail pour conforter et étendre l'offre de soins sur notre territoire. L'acquisition des locaux de la Maison de santé est actée, avec l'engagement des professionnels de santé à demeurer sur place et la recherche des meilleures conditions financières pour permettre à la commune de sécuriser durablement cet équipement essentiel mais aussi de l'étendre.

La vitalité de notre centre-bourg et de nos commerces demeure également une préoccupation importante. Nous accompagnons les projets d'amélioration du Café de l'Abbaye et nous avons appris ces derniers jours que le restaurant italien du centre-bourg pourrait rouvrir ses portes à la mi-novembre. Une réouverture très attendue.

Nous sommes également pleinement mobilisés à la suite de la fermeture inattendue de la boulangerie du centre. De nombreux contacts ont été pris et des rendez-vous organisés avec différents acteurs de ce secteur afin d'analyser précisément la situation, sans préjugé ni idée préconçue. Des acquéreurs potentiels ont été reçus et des solutions alternatives ont également été étudiées. Il n'existe malheureusement pas de solution simple ou évidente, mais nous poursuivons activement nos démarches et j'espère pouvoir revenir rapidement vers vous sur ce sujet.

Préparer l'avenir, c'est aussi valoriser ce qui fait l'identité de notre commune. Le projet autour de Sophie la Girafe se concrétise et permettra de rappeler le lien historique particulier qui unit ce jouet connu de plusieurs générations à Asnières-sur-Oise et connu dans le monde entier.

Enfin, cette rentrée est aussi celle d'une vie associative particulièrement active à Asnières-sur-Oise, de nos quartiers, de nos manifestations et de nos échanges avec notre commune jumelée. Autant de moments qui participent à cette convivialité à laquelle nous sommes tous très attachés. Les prochains mois seront encore très actifs. Avec l'équipe municipale majoritaire et les services communaux, nous continuerons à avancer avec la même méthode : vous écouter, travailler ensemble sur les projets de demain, entretenir et améliorer l'existant au quotidien, préserver nos finances donc agir au plus près des besoins de notre commune.

Je vous salue à toutes et à tous un très bel automne à Asnières-sur-Oise.

Eric Therry
Maire d'Asnières-sur-Oise

HOMMAGE À MADAME MICHELINE FLAMANT

Décédée à l'âge de 85 ans

Elle est arrivée à Asnières-sur-Oise à l'âge de 18 ans pour épouser mon papa. Ensemble, ils ont repris la charcuterie de mon grand-père, à l'emplacement des Bonnes m'Asnières. De cet amour sont nés deux enfants : mon grand frère, malheureusement décédé alors qu'il n'avait pas un mois, puis moi, quatre ans plus tard. Elle a consacré toute sa vie à faire plaisir aux autres, à sa famille comme à ses clients, pour lesquels elle préparait quiches, pizzas et bien d'autres choses, n'hésitant pas à se lever à 4 heures du matin pour privilégier les produits frais. Elle a pris sa retraite en 2000, mais a continué pendant quatre années à accompagner les successeurs, afin de leur transmettre ses secrets de



fabrication. Elle est partie sur la pointe des pieds, comme elle a toujours vécu : discrète, douce, mais d'une immense force. Et avec ce sourire qui savait rassurer sa famille comme ses clients.
Véronique Malot sa fille

LA MOISSETTE POURSUIT SA TRANSFORMATION



Le site de l'ancienne usine Delacoste continue progressivement sa métamorphose. Depuis la pose de la première pierre en janvier 2025, le chantier de réhabilitation se poursuit sur cette ancienne friche industrielle de 5 000 m², connue notamment pour avoir vu naître la célèbre Sophie la girafe. Derrière les murs de cet ancien site industriel, le projet prend peu à peu forme. Le Domaine de la Moissette doit à terme réunir logements et cellules d'activités, tout en donnant



une nouvelle vocation aux différents bâtiments qui composent le site. L'objectif est de conserver l'identité particulière de ce lieu tout en y développant de nouveaux usages : activités économiques et artisanales, logements, mais aussi espaces pouvant accueillir nos associations et des activités culturelles ou de loisirs. La transformation du Domaine de la Moissette s'inscrit dans le temps, avec l'ambition de faire de cet ancien site industriel un nouveau lieu de vie et d'activités à Asnières-sur-Oise. ■

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Si tu es Asniérois,
Que tu es en classe de CM1, CM2, 6^e, 5^e
Si tu as des idées pour ta commune,
Que tu as envie de faire entendre ta voix,
Participe au Conseil Municipal Jeunes. Les élections auront lieu au mois de novembre 2026. Le dossier d'inscription sera disponible sur le site de la mairie à partir du 16 octobre.



LE CHIFFRE DU MOIS

DE BIODÉCHETS COLLECTÉS CHAQUE SEMAINE
Sur les 20 bornes installées par TRI-OR, dont celles d'Asnières-sur-Oise, près de 900 kg de déchets alimentaires sont collectés chaque semaine sur l'ensemble du territoire.

INAUGURATION DU NOUVEAU TERRAIN 4 SAISONS AU STADE DELACOSTE



Le stade Delacoste dispose désormais d'un nouveau terrain 4 saisons, venant renforcer les équipements sportifs de notre territoire et offrir de meilleures conditions de pratique aux sportifs comme aux scolaires. Porté par le SIVOM Viarmes-Asnières, ce projet répond à un objectif simple : permettre une utilisation régulière du terrain tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Cette nouvelle infrastructure constitue ainsi un véritable atout pour la pratique sportive locale. L'inauguration s'est déroulée en présence d'Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise, d'Hugues Brissaud, maire de Viarmes, et de Xavier Cristobal, président de l'Olympique Viarmes Asnières Football. À leurs côtés étaient également présents les membres du SIVOM et de la commission Sports d'Asnières-sur-Oise, José Diaz, représentant du District de Football. La société ARTDAN, qui a réalisé un très beau travail

dans les délais prévus, était également représentée. De nombreux parents et enfants étaient également présents pour découvrir ce nouvel équipement. L'Olympique Viarmes Asnières Football sera l'un des principaux utilisateurs de ce nouveau terrain. Celui-ci accueillera également les élèves du collège et des écoles des deux communes, permettant ainsi de répondre aux besoins des associations sportives et des établissements scolaires. Au-delà de la création d'un nouvel équipement, cette réalisation illustre la volonté d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes de poursuivre leurs investissements en faveur du sport et de la jeunesse. En améliorant les conditions de pratique, ce terrain contribuera à accompagner le développement des activités sportives et de la vie associative sur notre territoire. Un nouvel équipement qui laisse désormais place au sport, aux entraînements et aux rencontres ! ■

SÉCURITÉ ET MOBILITÉS DOUCES : LA COMMUNE ADAPTE SON DISPOSITIF

Depuis cet été, la commune d'Asnières-sur-Oise a engagé une démarche de prévention destinée à renforcer la sécurité des utilisateurs de vélos et d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Cette démarche prévoyait volontairement une période de sensibilisation et d'évaluation avant l'application effective des mesures. Elle devait permettre d'informer les usagers, mais aussi d'échanger avec les différents acteurs concernés avant d'en tirer un bilan.

Écouter avant de décider

Dans ce cadre, la commune a notamment rencontré les représentants des fédérations de cyclotourisme qui avaient formulé un recours gracieux contre l'obligation du port du casque à vélo. Ces échanges ont permis un dialogue constructif. Les représentants du monde cycliste ont notamment rappelé que la pratique du vélo avait fortement progressé ces dernières années sans augmentation proportionnelle du nombre d'accidents. Ils ont également souligné que, pour de nombreux pratiquants, le vélo demeure un loisir associé à une sensation de liberté et qu'une obligation générale du port du casque pouvait constituer un frein à sa pratique. La commune a entendu ces arguments tout en rappelant la motivation qui avait conduit à envisager cette obligation : **prévenir autant que possible les conséquences d'un accident grave et, notamment,**

les traumatismes crâniens dont les conséquences peuvent être amoindries par le port d'un casque. Cette préoccupation demeure entière. Le choix de ne pas maintenir l'obligation ne remet donc nullement en cause la position de la commune sur l'intérêt du port du casque, qui reste **fortement recommandé à tous les cyclistes, quel que soit leur âge.** Après ces échanges et l'examen de la situation par la commission communale de sécurité, **il a été décidé de ne pas maintenir l'obligation générale du port du casque pour les cyclistes.**

L'obligation est maintenue pour les EDPM

La situation est différente concernant les trottinettes électriques et les autres engins de déplacement personnel motorisés. Pour ces usagers, **l'obligation du port du casque est maintenue sur l'ensemble des voies de la commune.** Cette mesure tient compte des caractéristiques de notre territoire. Asnières-sur-Oise est traversée par deux routes départementales très fréquentées, également empruntées par des poids lourds et que les utilisateurs d'EDPM doivent régulièrement franchir. Certaines voies communales étroites rendent également la cohabitation avec les véhicules plus délicate. Sont notamment concernés les trottinettes électriques, gyropodes, monoroues et hoverboards. Le port du casque s'accompagne naturellement du



LE BILLET DU PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit avec une nouvelle phase de travail. La présentation du projet aux Personnes Publiques Associées (PPA) a permis de recueillir leurs premières observations et de préciser les différents enjeux à prendre en compte. Le groupe de travail va désormais reprendre le dossier à la lumière de ces remarques. Un exercice qui nécessite de concilier des exigences parfois différentes en matière d'environnement, d'agriculture, de développement économique et démographique, d'équipements ou encore d'activités sportives, tout en tenant compte des attentes des habitants. Entre les orientations du SDRIF-E, les prescriptions du Parc naturel régional, les demandes des services départementaux et les enjeux agricoles, l'élaboration du futur PLU implique de croiser de nombreux paramètres pour construire un document cohérent et adapté aux réalités de la commune. ■



respect des autres règles de circulation : téléphone et écouteurs interdits pendant la conduite, respect des espaces réservés aux piétons et, plus généralement, application du Code de la route et respect de l'ensemble des usagers.

Prévenir, écouter et adapter

La période de prévention mise en place avait précisément cet objectif : informer, sensibiliser, écouter et, si nécessaire, adapter les mesures prises. C'est ce qui a été fait. La commune aura ainsi pleinement joué son rôle de prévention : informer sur les risques, recommander les équipements susceptibles d'en limiter les conséquences et prendre les mesures adaptées lorsque les circonstances le justifient. **Pour les cyclistes adultes, au-delà des obligations prévues par la réglementation nationale, le port du casque relève désormais de la responsabilité et du choix de chacun. La commune continue néanmoins à en recommander fortement l'usage.** Pour les utilisateurs d'EDPM, compte tenu des caractéristiques de ces engins et des conditions locales de circulation, **le casque demeure obligatoire.** Favoriser les mobilités douces et veiller à la sécurité de chacun ne sont pas deux objectifs contradictoires. Le dialogue et l'expérience permettent aussi de faire évoluer les décisions lorsque cela apparaît justifié.

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Pendant l'été, plusieurs interventions ont été menées dans la commune pour entretenir les équipements et améliorer le cadre de vie.

L'été est souvent l'occasion de réaliser des travaux qui seraient plus difficiles à mener en période d'activité. Cette année encore, plusieurs chantiers et interventions ont ainsi été réalisés dans différents secteurs de la commune.

Dans les écoles, les travaux ont notamment permis de préparer les bâtiments pour la rentrée. La salle de motricité et la salle des maîtres ont été remises en peinture à l'école du Bois Bonnet. Les sanitaires des deux écoles ont été refaits à neuf.

Au parking Delchet, une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été déplacée et goudronnée. Le trottoir a été abaissé afin de faciliter les déplacements et l'accessibilité.

D'autres interventions ont également été menées dans l'espace public, avec notamment la réfection du mur du parking Delchet, ainsi que des opérations de nettoyage et de désherbage dans les rues de la commune.

Des travaux parfois discrets, mais qui contribuent au quotidien, à l'entretien des bâtiments, à l'amélioration des espaces publics et au cadre de vie des habitants. ■



PRÉSERVER LE MARAIS DE BAILLON

Cet été, une intervention a été menée au Marais de Baillon pour lutter contre une plante invasive : le Solidage du Canada.

Les 4 et 5 août, l'entreprise Plaine de Vie est intervenue pour procéder à l'arrachage de cette espèce exotique envahissante. En se développant rapidement, elle peut concurrencer les plantes locales et fragiliser l'équilibre naturel du marais.

Cette opération contribue ainsi à préserver la biodiversité et les espèces végétales indigènes de cet espace naturel remarquable. ■

ENFANCE ET JEUNESSE : DES DÉCOUVERTES, DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'ÉVASION

Petits ou grands, les jeunes Asniérois ont profité ces derniers mois de nombreuses activités placées sous le signe de la découverte et du partage. Retour sur quelques temps forts.

ÉVEILLER LES PLUS PETITS



Les enfants accueillis par les assistantes maternelles de la commune ont découvert l'Abbaye de Royaumont à l'occasion d'une sortie organisée par l'association Risettes et Galipettes.

Au fil de la promenade, les tout-petits ont pu observer l'architecture, les jardins et la nature environnante. Une matinée propice à l'éveil et à la curiosité, qui a également permis aux assistantes maternelles de partager un moment convivial et d'échanger autour de leurs pratiques.

PLACE À LA CRÉATIVITÉ



Les amateurs de manga ont, quant à eux, laissé parler leur imagination lors d'un atelier de dessin organisé par l'Amicale du Personnel. Pendant trois heures, les participants ont été accompagnés par Mister Mango, professeur de dessin, pour découvrir différentes techniques et créer leurs propres personnages.

Débutants comme dessinateurs confirmés ont pu progresser à leur rythme dans une ambiance conviviale. Un goûter et un poster sont venus clôturer ce rendez-vous créatif.

CAP SUR L'ESPAGNE !

Pour les plus grands, l'été a aussi été synonyme d'évasion. Une quinzaine de jeunes Asniérois a pris la direction de l'Espagne pour un séjour placé sous le signe de la découverte et du partage.

Activités, nouvelles rencontres et moments de convivialité ont rythmé cette aventure, accompagnée par les animateurs. Une expérience collective qui permet aux jeunes de gagner en autonomie, de découvrir un nouvel environnement et de revenir avec de nombreux souvenirs.



De la petite enfance à l'adolescence, ces initiatives offrent aux jeunes des occasions de découvrir, de créer, de s'épanouir et de vivre des expériences collectives.

L'ACCUEIL DE LOISIRS EN MODE ÉTÉ

Tout au long de l'été, l'accueil de loisirs a proposé un programme riche en sorties, découvertes et grands rendez-vous. Retour sur quelques temps forts.

17 JUILLET
UNE JOURNÉE À TOLYSLAND

Structures gonflables, toboggans, attractions et piscine extérieure : une journée bien remplie attendait les vacanciers à Tolsland, entre jeux, détente et bonne humeur.



23 JUILLET
DIRECTION LE PARC SAINT-PAUL

Quelques jours plus tard, direction le Parc Saint-Paul pour une journée consacrée aux loisirs et aux sensations. Attractions, manèges et moments de partage ont rythmé cette sortie, permettant à chacun de profiter pleinement du parc dans une ambiance conviviale.

24 JUILLET
UN INTER-CENTRES À TOUTEVILLE

Les centres de loisirs d'Asnières-sur-Oise, Viarmes et Luzarches se sont retrouvés au parc de Touthville pour une journée placée sous le signe de la rencontre.

Après un temps commun pour les maternelles et un repas partagé, les élémentaires ont participé à un grand jeu collectif.



31 JUILLET
UNE BOOM POUR CLÔTURER LE MOIS

Pour terminer le mois de juillet, familles, animateurs et enfants se sont retrouvés autour d'une BOOM de fin de centre. Danses, musique et goûter ont accompagné la présentation des projets réalisés au cours du mois.

28 AOÛT
DES OLYMPIADES POUR FINIR L'ÉTÉ

Dernier temps fort de la période estivale : après une matinée à la piscine de Beaumont-sur-Oise, place aux grandes olympiades ! Épreuves, coopération et esprit d'équipe étaient au rendez-vous pour terminer les vacances dans la bonne humeur.



Un été riche en découvertes, en jeux, en rencontres et en souvenirs pour les jeunes comme pour l'équipe d'animation.

UNE RENTRÉE EN MUSIQUE
DANS LES ÉCOLES
D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Après les vacances, les écoles d'Asnières-sur-Oise ont retrouvé leur animation ! Cette nouvelle année scolaire a débuté le 1er septembre dans une ambiance particulière, avec une rentrée en musique pour accueillir les petits Asniérois. Mais avant de retrouver les bancs de l'école, les enseignants et les équipes éducatives avaient eux aussi fait leur rentrée. Le lundi 31 août, la commune les a accueillis autour d'un petit déjeuner convivial, l'occasion de les remercier pour leur engagement et de leur souhaiter une belle année scolaire, riche en projets et en réussites. Le lendemain matin, les élèves ont à leur tour retrouvé leurs écoles, leurs camarades et leurs enseignants. Une première matinée placée sous le signe de la bonne humeur, avec de la musique pour accompagner les retrouvailles et commencer l'année du bon pied. Cette rentrée est aussi le fruit du travail mené en amont par les enseignants, les équipes éducatives et les agents municipaux, mobilisés pour préparer les écoles et accueillir les élèves dans les meilleures conditions. ■



PROF EXPRESS : UN COUP
DE POUCE POUR LES DEVOIRS



Qui dit rentrée dit aussi retour des devoirs ! Pour accompagner les élèves et leurs familles tout au long de l'année, la commune finance Prof Express, un service de soutien scolaire en ligne accessible à tous les Asniérois. La plateforme propose un accompagnement assuré notamment par des enseignants certifiés de l'Éducation nationale, des documentalistes, des conseillers d'orientation et des coaches scolaires. Un dispositif d'aide par intelligence artificielle complète également les services proposés. Un accompagnement supplémentaire pour aider les élèves à progresser, répondre à leurs questions et aborder plus sereinement les devoirs. ■

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L'AUTOMNE

L'ASSOCIATION LES AILES DE PAULO SE MOBILISE
POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER



Le 26 septembre dernier, la salle Saint-Louis de Viarmes accueillait le Loto en Or, organisé par l'association Les Ailes de Paulo. À l'occasion de Septembre en Or, cette soirée solidaire a réuni les participants autour d'un moment convivial, avec un objectif essentiel : soutenir les enfants atteints de cancer et leurs familles. Cette initiative a permis de sensibiliser le public à une cause qui touche de nombreuses familles. Par son engagement, l'association Les Ailes de Paulo contribue ainsi à faire connaître la lutte contre les cancers de l'enfant et à soutenir les actions qui leur sont consacrées. ■

OCTOBRE ROSE : LA MAIRIE PASSE AU ROSE

Après Septembre en Or, Octobre Rose prend le relais pour sensibiliser au cancer du sein. La mairie d'Asnières-sur-Oise se pare de rose durant le mois d'octobre, en écho à cette campagne nationale. Le cancer du sein est le plus fréquent chez les femmes. Détecté tôt, il est généralement de meilleur pronostic, ce qui rappelle l'importance de la prévention et du dépistage. Le dépistage concerne notamment les femmes âgées de 50 à 74 ans, qui sont invitées à réaliser une mammographie tous les deux ans, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque particulier. ■



UN LOTO ROSE POUR SOUTENIR
LES PERSONNES TOUCHÉES
PAR LE CANCER

À l'occasion d'Octobre Rose, l'association asniéroise Main dans la Main contre le Cancer organise la troisième édition de son Loto Rose, le samedi 17 octobre à partir de 18 h, à la salle Josette Jourde. La soirée proposera de nombreux lots et surprises, ainsi qu'une restauration et une buvette. Les bénéfices de l'événement contribueront à financer les actions de l'association, qui a commencé cette année ses premiers accompagnements et prises en charge auprès de personnes touchées par le cancer. ■

ET EN NOVEMBRE ?

Après le rose, place au bleu ! Le mois de novembre est notamment marqué par Movember, une campagne internationale consacrée à la santé masculine. Elle sensibilise notamment aux cancers de la prostate et des testicules, mais aussi à d'autres enjeux de santé chez les hommes. Là encore, l'objectif est simple : encourager chacun à s'informer, à être attentif à sa santé et à consulter si nécessaire. ■

CONTACTS UTILES

Cancer Info – Institut national du cancer
0 805 123 124 ou www.cancer.fr
Service et appel gratuits, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

Ligue contre le cancer – Comité du Val-d'Oise
01 39 47 16 16
ou www.ligue-cancer.net/95-valdoise

Pour obtenir des informations et être accompagné face au cancer.

1 ENFANT, 1 ARBRE : UNE INVITATION À PLANTER POUR GRANDIR ENSEMBLE

En 2026, la commune d'Asnières-sur-Oise renouvelle son opération « 1 enfant, 1 arbre ». À cette occasion, les parents des enfants nés en 2021 sont invités avec leur enfant, à participer à la plantation d'un arbre sur l'aire de Sophie. Aux côtés de la SAB (Sauvegarde Avenir et Biodiversité), la commune propose ainsi aux jeunes Asniérois de planter eux-mêmes un arbre qui grandira au fil des années, en même temps qu'eux. Un geste simple et concret pour la nature, mais aussi une belle symbolique : cet arbre pourra devenir un repère, un souvenir d'enfance et un témoin du passage des années. Une manière de faire grandir, ensemble, une nouvelle génération d'arbres et de petits éco-citoyens. ■



LA RENTRÉE, C'EST AUSSI POUR VOS ÉLUS
ET RÉFÉRENTS DE QUARTIER !



La rentrée a également marqué le retour des rendez-vous de proximité avec les habitants. En septembre, élus et référents de quartier sont venus à la rencontre des Asniérois, à l'occasion du marché dominical. Le dimanche 6 septembre, place de l'Église, les référents de quartier étaient présents pour échanger avec les habitants, répondre à leurs questions, recueillir leurs idées et permettre à chacun de faire connaissance avec eux.

Une semaine plus tard, dimanche 13 septembre, place du marché, les élus ont à leur tour donné rendez-vous aux habitants pour un moment d'échange autour des projets, des questions du quotidien et de la vie de la commune.

Adresse mail des référents : referents@aso95.fr

Prochain rendez-vous avec vos élus :
dimanche 8 novembre ■

NOUVEAU : LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE,
DÉSORMAIS DISPONIBLE



Pour faciliter les démarches des habitants, la commune d'Asnières-sur-Oise propose désormais le paiement par carte bancaire via terminal de paiement électronique (TPE) pour plusieurs prestations municipales.

Cette nouvelle possibilité concerne notamment les services scolaires et périscolaires : restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs, études surveillées, mais aussi les classes de neige et de mer. Le paiement par carte bancaire est également accessible pour l'adhésion et les activités de l'Espace Jeune, l'occupation du domaine public, la location de salles municipales et leurs charges annexes, ainsi que la mise à disposition de matériel. Avec ce nouveau mode de règlement, la commune poursuit sa volonté de simplifier les démarches du quotidien et de proposer aux habitants des solutions toujours plus pratiques. Un moyen de paiement supplémentaire, simple, rapide et sécurisé, à utiliser directement auprès des services municipaux concernés. ■

VOS TITRES D'IDENTITÉ
EN MAIRIE



Besoin de renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport ? La mairie d'Asnières-sur-Oise vous accueille pour le dépôt de vos demandes, uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous, aussi bien pour le dépôt du dossier que pour la remise du titre, s'effectue directement sur le site de la commune.

Pour faciliter votre démarche, pensez à effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS avant votre rendez-vous. Il est également possible de retirer un formulaire Cerfa directement en mairie.

Les principaux documents à prévoir

Selon votre situation, vous devrez notamment fournir :

- une photo d'identité récente et conforme aux normes ;
- un justificatif de domicile de moins d'un an ;
- l'ancien titre d'identité, en cas de renouvellement ;
- un acte de naissance de moins de trois mois, pour une première demande ;
- les documents complémentaires demandés pour les mineurs ou les personnes hébergées.

Les originaux et photocopies des documents doivent être présentés. Tout dossier incomplet ne pourra pas être instruit.

Pour les mineurs, la présence de l'enfant est obligatoire lors du dépôt du dossier.

À savoir

La remise des titres s'effectue uniquement sur rendez-vous. Après réception du SMS de l'ANTS, le titre doit être retiré personnellement dans les trois mois suivant sa réception en mairie. Passé ce délai, il sera détruit.

Les tarifs dépendent du titre et de la situation : le renouvellement d'une carte nationale d'identité est gratuit, sauf en cas de perte ou de vol (25 €). Le passeport coûte 86 € pour un majeur et 17 € pour un mineur de moins de 15 ans, ou 42 € à partir de 15 ans.

Pré-demande et informations :
passeport.ants.gouv.fr
timbres.impots.gouv.fr

UN NOUVEAU PARKING

Situé au 8 bis, Grande Rue, ce nouveau parking, propriété de l’entreprise KLC, met 80 places à disposition des usagers.

Une convention a été mise en place avec la commune afin de permettre le stationnement dans les mêmes conditions réglementées que les autres parkings.

Cet espace est destiné à faciliter l’accès à la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ainsi qu’aux sportifs, qui utilisent le stade Delacoste, et les riverains. ■



ROUTE COMMUNAUTAIRE DE BAILLON : LA C3PF LANCE UNE PHASE DE TEST POUR LE FUTUR AMÉNAGEMENT CYCLABLE



Du 15 septembre au 17 octobre 2026, une expérimentation est menée par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (C3PF) sur la route de Baillon afin de tester le fonctionnement de quatre futures écluses destinées à accompagner l’aménagement cyclable de cet axe intercommunal. Cet aménagement relie le carrefour des Dames d’Écosse au ponceau de Royaumont. À l’initiative de la C3PF, quatre écluses sont actuellement matérialisées à l’aide de K16, bornes de chantier rouges et blanches, afin de reproduire temporairement le dispositif envisagé. Cette expérimentation permet d’observer concrètement le comportement des différents usagers et d’évaluer l’impact du futur aménagement sur la circulation de cette voie communautaire. Une

attention particulière est portée à la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes, mais aussi aux contraintes liées aux transports en commun et à l’activité agricole. Le dispositif a ainsi été présenté à la compagnie de bus, aux exploitants agricoles et aux fédérations de cyclistes, afin de prendre en compte les spécificités de leurs déplacements. Cette période d’essai doit permettre, avant le lancement des travaux, de vérifier le fonctionnement des aménagements envisagés et, si nécessaire, d’identifier les éventuels ajustements à apporter. Pendant toute la durée de l’expérimentation, automobilistes et cyclistes sont invités à rester vigilants et à respecter le balisage en place. ■

OWNCOACH : UNE NOUVELLE APPROCHE DU SPORT-SANTÉ À ASNIÈRES-SUR-OISE

Une nouvelle salle dédiée au sport-santé ouvrira ses portes à Asnières-sur-Oise. À sa tête, Dylan Laury souhaite proposer un accompagnement personnalisé à celles et ceux qui veulent reprendre une activité physique à leur rythme, dans un cadre rassurant.

Reprendre le sport après une blessure, une période d’inactivité, une prise de poids ou lorsqu’on vit avec une maladie chronique n’est pas toujours évident. C’est justement pour répondre à ces situations que Dylan Laury a imaginé OWNCOACH, qui s’installera au 8 bis Grande Rue.

Titulaire d’une licence STAPS spécialisée en Activité Physique Adaptée (APA-S), Dylan a travaillé plusieurs années dans des salles de sport avant de choisir de se consacrer à l’accompagnement de publics ayant des besoins spécifiques : seniors, personnes en surpoids, personnes en rééducation, en reprise d’activité ou atteintes de pathologies chroniques.

Un accompagnement à taille humaine

L’idée est née d’un constat : les salles de sport traditionnelles ne sont pas forcément adaptées à tout le monde. Machines parfois complexes, rythme soutenu, manque d’accompagnement... Pour certaines personnes, reprendre une activité physique peut alors sembler difficile. OWNCOACH propose une autre approche, fondée sur l’accompagnement et la progression. Les séances coachés se déroulent en petits groupes de quatre personnes maximum, afin de permettre un



suivi plus individualisé. La salle s’engage à n’avoir pas plus de 20 personnes dans la salle par heure. Chaque nouvel adhérent commence par un bilan physique offert, qui permet de faire le point sur sa condition physique, ses attentes et ses objectifs. Le programme est ensuite construit en fonction de chacun, qu’il s’agisse de retrouver sa mobilité, de reprendre progressivement une activité, de récupérer après une blessure ou simplement d’améliorer sa forme au quotidien. L’objectif est de « créer un lieu rassurant, où chacun puisse progresser à son rythme, avec un encadrement professionnel », explique Dylan.

Un projet ancré dans la commune

Le choix d’Asnières-sur-Oise n’est pas le fruit du hasard. Après avoir découvert la commune et son parc d’activités, Dylan a rapidement identifié un besoin : proposer localement un lieu consacré au sport-santé et au bien-être, accessible aux habitants.

À terme, il souhaite faire d’OWNCOACH un lieu reconnu dans le domaine du sport-santé dans le Val-d’Oise, tout en développant des liens avec les professionnels de santé locaux, notamment les médecins, kinésithérapeutes et diététiciens. Mais avant tout, son ambition est de faire de cette nouvelle salle un lieu de proximité au service des habitants, où chacun puisse trouver un accompagnement adapté à ses besoins.

INFOS PRATIQUES

OWNCOACH

8 bis Grande Rue - 95270 Asnières-sur-Oise
Accès via le parking KLC

Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 21h30.
Fermé le dimanche.

Les séances sont accessibles sur réservation via le site internet ou l’application Shaker, dans l’espace OWNCOACH.

Site : owncoach.fr
Facebook : OWNCOACH

3 QUESTIONS À... MON GRAIN DE SUCRE

Depuis notre dernière rencontre avec Mon Grain de Sucre, la boutique continue de faire le bonheur des gourmands d’Asnières-sur-Oise. L’occasion de prendre quelques nouvelles et de découvrir ce qui anime aujourd’hui le commerce.

1. Qu’est-ce qui vous plaît le plus dans les échanges avec vos clients au quotidien ?

Une habitude, une demande particulière, un produit qu’ils viennent régulièrement chercher...

Au-delà de la réalisation de mes pâtisseries, ce qui me plaît le plus est le lien que je crée avec mes clients. Leurs retours me rappellent que mon travail ne se limite pas à confectionner des gâteaux : il participe à des instants de bonheur, de partage et d’émotion.



2. Si vous deviez faire découvrir une seule gourmandise de Mon Grain de Sucre à quelqu’un qui ne connaît pas encore la boutique, laquelle choisiriez-vous ?

Et surtout, pourquoi celle-ci ?

Si je devais faire découvrir une seule gourmandise de Mon Grain de Sucre, ce serait sans hésiter mon flan à la vanille. C’est l’une de mes pâtisseries signatures et probablement celle qui suscite le plus de compliments de la part de mes clients. Ils le décrivent comme gourmand et onctueux, avec un juste équilibre en sucre. Les grains de vanille lui apportent un parfum authentique, tandis que sa pâte feuilletée croustillante lui donne toute sa gourmandise. C’est un dessert réconfortant qui rappelle les saveurs de l’enfance et les pâtisseries d’antan. Finalement, ce sont souvent mes clients qui en parlent le mieux !

3. Quelle actualité aimeriez-vous partager avec les habitants d’Asnières-sur-Oise ?

Une nouveauté, un produit de saison ou un projet à venir... Qu’avez-vous envie de leur faire découvrir prochainement ?

Je termine actuellement l’aménagement de mon nouvel atelier de pâtisserie. Ce lieu sera entièrement dédié à la préparation de mes créations et permettra également à mes clients de venir récupérer leurs commandes dans un espace accueillant et convivial. J’espère pouvoir l’ouvrir très prochainement afin de mieux servir les habitants d’Asnières-sur-Oise et de faire découvrir à celles et ceux qui ne me connaissent pas encore, l’univers gourmand de Mon Grain de Sucre. ■

LE RESTAURANT ITALIEN LA TARANTELLA ENTAME SA REMISE EN ÉTAT

Après l’incendie qui avait gravement touché le restaurant italien d’Asnières-sur-Oise le 22 avril dernier, les travaux de remise en état ont débuté au début du mois de septembre.

Une étape attendue avec impatience par les propriétaires, mais aussi par les habitants qui espèrent retrouver prochainement ce commerce de proximité et son équipe.

Ces travaux interviennent après plusieurs mois de démarches, notamment auprès de la compagnie d’assurance et les différentes étapes d’expertises nécessaires à l’évaluation des dégâts. Ils doivent permettre de réhabiliter les locaux et de préparer la réouverture de l’établissement prévue pour le 15 novembre.

Très appréciée des habitants, la Tarantella devrait ainsi retrouver sa place dans la vie du village. ■



BOULANGERIE : OÙ EN EST LA SITUATION ?



Fermée depuis plusieurs semaines, la boulangerie Maison Nuisser, située rue Pierre-Brossolette, est toujours à la recherche d’un repreneur. Depuis la fermeture, la commune a pris contact avec différents acteurs du secteur et rencontré plusieurs personnes intéressées par une reprise. D’autres possibilités ont également été examinées pour identifier les options envisageables pour l’avenir du commerce.

L’objectif reste de permettre à une boulangerie de retrouver sa place à Asnières-sur-Oise, tout en tenant compte de la réalité de la situation. À ce jour, aucune date de réouverture ne peut être annoncée

Le pain reste disponible à Baillon

En attendant, certaines habitudes peuvent être maintenues. Le distributeur de pain installé à Baillon continue d’être approvisionné par Monsieur Nuisser. L’approvisionnement en pain des écoles de la commune est également assuré. ■

LE BAR TABAC DE L'ABBAYE VA FAIRE PEAU NEUVE



Le Bar Tabac de l’Abbaye va prochainement faire l’objet de plusieurs travaux pour améliorer son fonctionnement et l’accueil du public. À la demande du gérant, la commune, propriétaire des murs, a pris en charge le changement de la porte extérieure et a donné son accord préalable à un projet de rénovation à l’intérieur et sur la façade. L’objectif : rendre l’établissement plus fonctionnel et agréable pour les clients comme pour le personnel. Les sanitaires sont également concernés. Celui destiné aux personnes à mobilité réduite sera remis en conformité avec les normes d’accessibilité, tandis qu’un sanitaire réservé au personnel sera créé.

Un projet qui donnera progressivement un nouveau visage à l’établissement, tout en améliorant concrètement son confort et ses usages au quotidien. ■

CET ÉTÉ, LA SÉCHERESSE A PLACÉ L'EAU SOUS SURVEILLANCE



La sécheresse a conduit la Préfecture du Val-d'Oise à renforcer les mesures destinées à préserver la ressource en eau. À Asnières-sur-Oise, ces mesures se sont inscrites dans le cadre du seuil d'alerte renforcée appliqué au bassin versant de l'Oise et de la Seine.

Plusieurs usages de l'eau ont ainsi été limités pour les particuliers : arrosage des jardins potagers sur certaines plages horaires, interdiction d'arroser les pelouses et espaces verts privés, restrictions concernant les piscines ou encore lavage des véhicules à domicile.

Une situation rassurante pour l'eau potable

Malgré ce contexte, l'alimentation en eau potable est restée préservée. Le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO) a indiqué que le niveau de ses forages demeurait satisfaisant et conforme aux niveaux habituellement observés en période estivale.

Les communes desservies par le syndicat n'ont donc pas été exposées à un risque de rupture d'alimentation en eau potable.

Des restrictions qui rappellent l'importance de la ressource

Au-delà des mesures prises pendant l'été, cet épisode de sécheresse aura rappelé une réalité : même lorsque l'eau potable reste disponible dans de bonnes conditions, la ressource doit être préservée.

Les périodes de sécheresse peuvent avoir des conséquences qui dépassent les seuls mois les plus chauds. Adopter une consommation plus raisonnée, éviter le gaspillage et privilégier la récupération de l'eau lorsque cela est possible sont autant de gestes utiles tout au long de l'année.

La préservation de l'eau ne s'arrête pas avec l'été : chaque geste compte pour préserver cette ressource essentielle. ■

TRI DES DÉCHETS : LES BONS GESTES PORTENT LEURS FRUITS

Les biodéchets trouvent leur place

Depuis la mise en service des bornes de collecte des biodéchets, près de 900 kg de déchets alimentaires sont collectés chaque semaine sur l'ensemble du territoire couvert par TRI-OR. Ces résultats, enregistrés sur les 20 bornes installées dans les différentes communes du territoire, témoignent d'une bonne appropriation de ce nouveau geste de tri par les habitants.

À Asnières-sur-Oise, la campagne de sensibilisation menée en porte-à-porte par les éco-animateurs de Moulinot, pour le compte de TRI-OR, a permis de rencontrer 1180 foyers. Parmi eux, 1 047 ont choisi de participer au tri des déchets alimentaires et ont reçu gratuitement un kit composé d'un bioseau et d'un guide pratique.

La sensibilisation se poursuivra dans les prochains mois, avec notamment des stands d'information, des permanences à proximité des bornes ou de la mairie, et la possibilité de retirer un kit biodéchets auprès de TRI-OR.

Un tri des emballages qui progresse

Le 9 juillet dernier, TRI-OR a également réalisé une opération de contrôle de la qualité du tri à Asnières-sur-Oise. Sur 396 bacs contrôlés, seuls 12 ont été refusés à la collecte en raison d'erreurs de tri importantes.

Le bilan met en avant plusieurs points positifs : les bacs sont largement présentés à la collecte, le parc de bacs est en bon état et les consignes de tri mises en place en 2023 sont bien assimilées. Quelques erreurs reviennent toutefois régulièrement. Parmi elles, les cartons déposés



au sol, qui doivent être apportés en déchèterie ou dans les équipements prévus à cet effet. Autre rappel important : les emballages recyclables doivent être déposés en vrac dans le bac de tri, et non dans des sacs.

Un geste qui a aussi un impact financier

Au-delà de son intérêt environnemental, un tri de qualité permet également de maîtriser les coûts du service public des déchets.

En effet, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est directement influencée par différents indicateurs, notamment les tonnages d'ordures ménagères collectés. Plus la quantité d'ordures ménagères est importante, plus le coût du traitement augmente. À l'inverse, un meilleur

tri permet de réduire ces tonnages, de favoriser le recyclage et de limiter les dépenses supportées par la collectivité.

Chaque geste compte. En respectant les consignes de tri, chacun contribue à préserver l'environnement tout en participant à la maîtrise des dépenses publiques.

Le compostage : une autre solution pour réduire ses déchets

Pour aller plus loin, TRI-OR propose régulièrement des formations au compostage dans ses locaux. À l'issue de la formation, chaque participant reçoit un composteur, un bioseau et un guide pratique.

Prochaine session : samedi 7 novembre à 10 h Sur inscription.

ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS

À l'occasion des anniversaires de nos aînés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants. Ils ont eu leur anniversaire :



Mme MAUGAN Annie, 85 ans



Mme CIPIÈRES Colette, 92 ans



Mme FAUVET Gisèle, 93 ans



Mme MANSOUR Karola, 80 ans



M. PIQUET André, 91 ans



M. PLOMB Bernard, 80 ans

et aussi :

Mme SIBELLA Huguette, 85 ans
M. LANDRY Serge, 91 ans
Mme DUCRET Danielle, 80 ans
Mme JOUANDEAU Viviane, 85 ans
M. MOROCQUE Michel, 80 ans
M. SCHLINK Jean-Claude, 80 ans



UNE SOPHIE GÉANTE BIENTÔT À ASNIÈRES-SUR-OISE

On ne présente plus Sophie la Girafe, tant elle fait partie de l'histoire de la commune. Dans la continuité de son travail de mise en valeur du patrimoine local, Asnières-sur-Oise souhaite aujourd'hui rendre visible cette figure emblématique dans l'espace public, sur son territoire d'origine. Pour cela, une reproduction à grande échelle de Sophie la Girafe sera prochainement installée à Asnières-sur-Oise.

Petit à petit, le projet prend forme. La commune a obtenu l'autorisation de l'entreprise Vulli pour reproduire la même sculpture de trois mètres actuellement installée sur le site de Rumilly, en Haute-Savoie.

La future statue sera installée à l'entrée de ville, rue de Royaumeont.

La fabrication, dont le délai est estimé à deux mois, débutera prochainement. La statue reposera sur un socle spécialement aménagé et sera mise en valeur par un éclairage alimenté à l'énergie solaire.

À travers cette installation, la commune souhaite faire vivre le lien historique entre Asnières-sur-Oise et Sophie la Girafe, et rappeler la place qu'occupe cette figure familière dans l'histoire locale et le patrimoine industriel de la commune. ■

CARTES POSTALES



ENCORE UN BEAU RASSEMBLEMENT POUR L'AMICALE DES MÉCANIQUES ANCIENNES

Le 30 août, c'était à Viarmes que se sont retrouvés les férus de véhicules anciens pour une nouvelle journée placée sous le signe de la convivialité et de la passion mécanique.



C'ÉTAIT LA FÊTE À BAILLON

Le 12 septembre, habitants, familles et associations se sont réunis pour un moment de partage : tournoi de pétanque, jeux, animations, restauration et convivialité.



CONCERT SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Le groupe Têtes de Linotte est venu mettre l'ambiance sur la place de l'église samedi 12 septembre dernier avec une soirée musicale très appréciée.

CARTES POSTALES

LA CARNELLOISE REVIENT EN FORCE POUR SA 11^{ème} ÉDITION

Dimanche 13 septembre, près de 1100 coureurs ont pris le départ de la Carnelloise pour une belle matinée placée sous le signe du sport, de la convivialité et du partage. Une belle mobilisation qui fait de cette 11^e édition un nouveau rendez-vous réussi !



RETOUR DU CARROUSEL

Encore un succès pour le carrousel, qui s'est réinstallé le weekend du 19 et 20 septembre pour le plus grand plaisir des enfants. L'association Autour de l'école était également présente les deux jours pour vendre crêpes, gaufres et sucres au profit des projets de l'école Blanche de Castille.



CONFÉRENCE SAB

L'association Sauvegarde Avenir et Biodiversité a proposé, samedi 19 septembre, une conférence pour mieux connaître les cervidés et découvrir leurs habitudes. La rencontre s'est poursuivie par une sortie d'écoute du brame du cerf, un moment privilégié pour entendre ce spectaculaire son résonner au cœur de la nature.

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



ville-asnieres-sur-oise.fr

LE MARCHÉ DE NOËL PRÉPARE SON RETOUR

À l'approche des fêtes de fin d'année, les rues d'Asnières-sur-Oise se pareront de leurs plus belles couleurs pour accueillir le marché de Noël, les vendredis 11, samedi 12 et dimanche 13 décembre. Vous êtes artisan, créateur, producteur ou exposant et souhaitez faire découvrir votre univers aux habitants ? Les inscriptions sont désormais ouvertes ! C'est l'occasion de présenter vos créations, votre savoir-faire ou vos produits. Pour participer, il suffit de télécharger la



fiche d'inscription disponible sur le site de la commune et de la retourner complétée par mail à communication@aso95.fr. Attention : les demandes d'inscription doivent être envoyées au plus tard le 20 novembre. Que vous soyez un habitué du marché de Noël ou que vous souhaitiez tenter l'expérience pour la première fois, n'hésitez pas à vous inscrire et à contribuer à faire vivre la magie des fêtes de fin d'année ! ■

L'ANGLAIS ET LA MUSIQUE S'INVITENT À LA MATERNELLE

Grâce au soutien financier du Fonds social B'LAO, la commune proposera prochainement aux enfants des écoles maternelles d'Asnières-sur-Oise des temps d'éveil autour de l'anglais et de la musique. Ce projet permettra aux plus jeunes de découvrir, dès la maternelle, une nouvelle langue et l'univers musical à travers des activités adaptées à leur âge. Une manière d'éveiller leur curiosité, de stimuler leur créativité et de leur faire découvrir de nouvelles façons de s'exprimer.

Découvrir l'anglais en s'amusant

Pour les enfants, l'apprentissage d'une langue étrangère passe avant tout par l'écoute et le plaisir de jouer avec les mots et les sons. Les activités proposées privilégieront ainsi une approche orale, ludique et progressive, adaptée aux différents niveaux de maternelle. Écouter des mots et des expressions, les répéter, jouer avec les sonorités, chanter ou participer à de petites activités collectives : autant de façons de se familiariser naturellement avec l'anglais, sans chercher à reproduire les apprentissages d'une classe de langue.

La musique comme terrain de découverte

La musique occupera également une place importante dans ce projet. À travers l'écoute, le chant, le rythme et la découverte des sons, les enfants pourront développer leur sensibilité artistique et leur capacité à s'exprimer. La pratique musicale est aussi un moment privilégié pour apprendre à écouter les autres, participer à une activité collective et prendre progressivement confiance en soi. Elle fait appel à la mémoire, à la concentration et à la créativité, tout en laissant une large place au plaisir et à l'expérimentation.

Un projet pour toutes les classes

Les activités concerneront les élèves des deux écoles maternelles de la commune. Les enfants de toute petite, petite, moyenne et grande sections pourront ainsi bénéficier de ces temps d'éveil. Les



activités seront adaptées à l'âge et au niveau de développement des élèves, afin que chacun puisse participer à son échelle.

Le Fonds social B'LAO, partenaire du projet

Le soutien du Fonds social B'LAO permet d'accompagner financièrement cette initiative. La convention de partenariat a été signée le 1^{er} octobre entre monsieur Phu TRAN VAN, Président et fondateur du Fonds social B'LAO et la commune, représentée par Éric THERRY. ■



L'ITALIEN A FAIT SA RENTRÉE À ASNIÈRES-SUR-OISE

Après une première année qui avait permis aux participants de s'initier ou de progresser en italien, les cours proposés par le Comité de jumelage ont repris le 18 septembre.

Dispensés par Francesca Zanardo, ils réunissent débutants et participants plus expérimentés autour de la langue et de la culture italienne.

Deux niveaux, un même rendez-vous

Les cours se déroulent le vendredi soir, à la salle de coworking du Domaine de Sophie, située près de la Maison médicale :

- 17 h à 18 h 30 : cours avancés
- 18 h 30 à 20 h : cours débutants

Selon le nombre d'inscrits, l'organisation peut également se faire un vendredi sur deux pour chaque niveau.

Une activité ouverte aux amateurs d'italien

Le tarif annuel, pour 30 cours, est fixé en fonction du nombre de participants : 300 € pour 15 personnes ou 225 € pour 25 personnes. Le règlement peut être effectué en deux ou trois fois.

Pour connaître les possibilités d'inscription ou obtenir davantage d'informations, le Comité de jumelage reste joignable à :

comitedejumelageaso@gmail.com
ou par téléphone au 06 07 12 54 92 ■

UN FORUM DES ASSOCIATIONS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Samedi 5 septembre, de nombreux habitants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel Forum des Associations, organisé conjointement par les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les associations locales, découvrir la richesse des activités proposées et échanger avec les bénévoles qui font vivre, tout au long de l'année, le tissu associatif de nos communes. Sport, culture, loisirs, solidarité... Cette journée a permis à chacun de trouver de nouvelles idées d'activités et, pourquoi pas, de s'engager à son tour dans la vie associative locale.



AVEC LES SAPEURS POMPIERS, BOUGEONS ENSEMBLE

À partir du 1^{er} novembre, les sapeurs-pompiers de Viarmes donnent rendez-vous aux habitants d'Asnières-sur-Oise tous les premiers dimanches du mois à 10h30, place du Marché. La matinée débutera par une préparation physique encadrée par les pompiers, avant de laisser place à différentes activités : volley, football, pétanque, parcours physique...

Ces rencontres s'inscrivent également dans le cadre d'un championnat Pompiers / Asnières-sur-Oise, qui se déroulera jusqu'à l'été, avec un classement et une remise de prix.

Premier rendez-vous : dimanche 1er novembre à 10h30, place du Marché.

35 ANS DE JUMELAGE : UNE BELLE FÊTE DE L'AMITIÉ À CUTIGLIANO

Du 23 au 27 septembre, une délégation s'est rendue à Cutigliano, pour célébrer les 35 ans du jumelage. Au programme : rencontres avec les habitants et les familles d'accueil, découverte du patrimoine et des paysages de la région, randonnées, visites culturelles, repas autour des spécialités locales et soirées musicales.

À la mairie de Cutigliano, une exposition retraçant 35 années d'échanges entre les deux communes a été inaugurée. Une plaque commémorative réalisée par Roland Coumes, artisan métallier d'Asnières-sur-Oise, a été offerte à la commune italienne.

Lors de la soirée anniversaire, la commune d'Asnières-sur-Oise a reçu un cadeau symbolique : une œuvre réalisée par un artiste d'Abetone, représentant un pont qui relie symboliquement la tour de l'abbaye de Royaumont à celle de l'église San Bartolomeo. Elle évoque aussi les chemins de pèlerinage qui relient nos territoires.

Un jumelage tourné vers l'avenir

Le temps fort de cet anniversaire a eu lieu le samedi 26 septembre, avec la signature du renouvellement du serment de jumelage, en présence du maire d'Abetone-Cutigliano, Gabriele Bacci, et d'Alain Brochard, représentant la commune d'Asnières-sur-Oise.

Après 35 ans, le jumelage continue ainsi de s'enrichir avec la même volonté de faire vivre l'amitié entre les habitants des deux communes.



AUTOUR DE L'ÉCOLE REMONTE LE TEMPS

Le samedi 3 octobre, l'association Autour de l'École a fait remonter le temps aux participants lors d'une soirée années 80 à la salle Josette Jourde. Looks rétro, couleurs flashy et accessoires étaient au rendez-vous pour une soirée placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur. Après repas et animations, la piste de danse a trouvé son public au son des incontournables de la décennie. Une soirée festive qui a réuni plusieurs générations dans une ambiance conviviale. Pour la première fois, Autour de l'École proposait un événement ouvert à tous, au-delà des familles de l'école Blanche de Castille. Les bénéfices de la soirée permettront de financer les activités et projets proposés aux élèves. ■



HOMMAGE À COLETTE GASTÉ

Colette Gasté, habitante de Viarmes depuis plus de 30 ans, nous a quittés.

Très impliquée dans la vie associative, elle a durant de nombreuses années contribué à la vie locale, à Viarmes comme à Asnières-sur-Oise.

La commune d'Asnières-sur-Oise adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui ont partagé son engagement associatif.



UN APPEL, UN SMS, UNE VISITE... GARDONS LE RÉFLEXE DE VÉRIFIER

Un interlocuteur qui se présente comme votre conseiller bancaire, un SMS qui vous demande de cliquer sur un lien, un démarcheur qui sonne à votre porte... Les escroqueries peuvent prendre de nombreuses formes et toucher chacun d'entre nous. Cet été, la Gendarmerie du Val d'Oise a animé, à Asnières-sur-Oise, une réunion de prévention à destination des seniors pour rappeler les bons réflexes face aux escroqueries, vols par fausse qualité et faux démarchages.

Attention aux faux conseillers... et aux faux coursiers

La Gendarmerie alerte notamment sur une recrudescence des arnaques aux faux conseillers bancaires dans le Val-d'Oise. Le scénario est bien rodé : une personne se fait passer pour votre banque et cherche à obtenir vos informations bancaires ou vos codes confidentiels. Dans certains cas, un faux coursier se présente ensuite à votre domicile pour récupérer votre carte bancaire.

Ne communiquez jamais vos codes bancaires et ne remettez jamais votre carte à un inconnu. En cas de doute, raccrochez et contactez directement votre banque, avec les coordonnées que vous utilisez habituellement.

Les escroqueries en ligne reposent souvent sur le même principe : créer un sentiment d'urgence pour pousser à agir rapidement. Faux remboursement, colis à affranchir, compte à mettre à jour, investissement miracle... Un message inattendu ou une demande inhabituelle doit toujours inciter à la prudence.

Une règle simple : prendre le temps de vérifier

Lors de la rencontre avec les seniors, les militaires ont rappelé plusieurs précautions simples : vérifier



l'identité d'un visiteur avant de le laisser entrer, ne jamais transmettre ses informations personnelles ou bancaires et, au moindre doute, demander conseil ou contacter directement l'organisme concerné. Si vous recevez un SMS ou un e-mail suspect, ne cliquez pas sur le lien et ne répondez pas. Vérifiez l'adresse de l'expéditeur et contactez l'organisme concerné par un autre moyen. En cas de tentative d'escroquerie ou d'urgence, composez le 17.

3 réflexes à retenir

1. Je vérifie : un appel, un message ou une visite inattendue ? Je prends le temps de vérifier l'identité de mon interlocuteur.

2. Je ne communique rien : je ne donne jamais mes codes confidentiels, mots de passe ou coordonnées bancaires et je ne remets jamais ma carte bancaire à un inconnu.

3. En cas de doute, j'appelle le 17 : je préfère demander conseil plutôt que prendre un risque. Si j'ai été victime d'une escroquerie, je contacte également rapidement ma banque.

La prévention et la vigilance restent les meilleurs moyens de se protéger. Et face à une situation inhabituelle, mieux vaut prendre quelques minutes pour vérifier que quelques secondes pour agir dans la précipitation. ■

DES RÈGLES SIMPLES POUR MIEUX PARTAGER NOS ESPACES PUBLICS

Stationnement, propreté, tranquillité... quelques règles simples permettent à chacun de profiter pleinement des espaces publics de la commune. De nouveaux panneaux viennent rappeler ces consignes sur les parkings et au parc de Toutedville.



Stationnement : une durée limitée à 48 heures
De nouveaux panneaux sont actuellement installés sur les parkings Delchet, de Toutedville, de l'Enclos Seigneural et le nouveau parking KLC, comme cela a déjà été fait rue d'Aval-Eau. Ils rappellent que le stationnement y est limité à 48 heures maximum. Cette mesure vise notamment à lutter contre les véhicules dits « ventouses », qui restent stationnés de manière prolongée et réduisent la disponibilité des places pour les autres usagers. Des dispositions particulières seront prévues pour les riverains en cas d'absence prolongée. N'hésitez pas à contacter la mairie. À retenir : pensez à déplacer régulièrement votre véhicule afin de permettre à chacun de bénéficier des places disponibles.



Au parc de Toutedville, chacun veille à respecter les lieux
De nouveaux panneaux, installés par le SIVOM dans le parc de Toutedville, rappellent également quelques règles essentielles pour préserver cet espace partagé. Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections doivent être systématiquement ramassées. Des gestes simples qui contribuent à maintenir la propreté du parc et à garantir la tranquillité de tous ses usagers. Le non-respect de ces règles peut être sanctionné par une amende de 135 €. **Parce que ces espaces appartiennent à tous, leur préservation repose aussi sur l'attention et le respect de chacun.** ■

CIMETIÈRES : RESTONS VIGILANTS FACE AUX VOLS



Des vols d'objets funéraires, de fleurs ou de décorations sont régulièrement constatés dans les cimetières d'Asnières-sur-Oise. Ces lieux de mémoire et de recueillement méritent l'attention de tous. Un comportement inhabituel ou une présence suspecte peut être un signe à ne pas négliger. N'hésitez pas à le signaler : votre vigilance peut contribuer à prévenir un vol et à préserver la sérénité des familles. **En cas de vol, déposez plainte auprès de la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise :** 1, route de Chantilly 01 34 31 20 80 ■

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

1^{er} tour : 18 avril 2027 - 2^e tour : 2 mai 2027

Pensez à votre inscription !
Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2027. Pour pouvoir voter, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous venez d'emménager à Asnières-sur-Oise ? Votre inscription doit être effectuée dans votre nouvelle commune de résidence.
Comment s'inscrire ?
• En ligne, via le téléservice du ministère de l'Intérieur ;
• En mairie, en présentant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription.
Bon à savoir : Même en cas de déménagement au sein de la commune, il est obligatoire de signaler votre nouvelle adresse à la mairie, afin de maintenir votre inscription à jour.
Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote : service-public.gouv.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Permanence parlementaire de votre députée **Ayda HADIZADEH**
Sur rendez-vous : 06.75.09.61.88
Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE

■ **LE BUS DU CIAS**
Le CIAS se rend tous les mois dans notre commune afin de vous accompagner et vous guider dans vos démarches.
Qu'est-ce que le Service Public Itinérant ?
Un service de proximité pour tous les usagers. Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, France Travail... Informations et prise de rendez-vous : 06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39 / cias@c3pf.fr
Prochains rendez-vous sur la place de l'église :
Lundi 19 octobre de 9h30 à 16h30

■ **LA MISSION LOCALE : un accompagnement pour les jeunes**
La Mission Locale propose un accompagnement personnalisé aux **jeunes de 16 à 25 ans**, qu'ils soient en recherche d'emploi, de formation, d'orientation ou confrontés à des difficultés d'insertion. Lors des **permanences organisées à Luzarches et Montsoult**, les jeunes peuvent bénéficier d'un suivi individualisé : aide à la construction du projet professionnel, recherche d'emploi ou de formation, accès aux droits, mobilité, logement ou encore santé. Ce service de proximité constitue un soutien essentiel pour favoriser l'autonomie et l'insertion durable des jeunes sur le territoire. Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale. Toutes les semaines, un agent de la Mission Locale recevra les jeunes les lundis après-midis à Montsoult et les mercredis matins à Luzarches. Prenez rendez-vous au **01 34 18 99 00**

■ **POUR L'ABF**
Les permanences de l'ABF, se déroulent à la Mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone au : **09 78 47 34 17**
Prochaine permanence : **Jeudi 22 octobre 2026 de 9h30 à 12h**

ÉTAT CIVIL*

MARIAGES
• Rémi APRIL et Laurine CNUDE, le 19 septembre
• Florian POUVREAU et Julie RABAUD le 26 septembre
En fonction des autorisations de publication.



BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE
Groupe majoritaire du conseil municipal

Le dialogue avant tout
Dans la vie d'une commune, les désaccords sont normaux. Ils font partie du débat démocratique et peuvent même être utiles lorsqu'ils permettent de confronter les points de vue. Mais encore faut-il prendre le temps de dialoguer. Échanger, poser des questions, chercher à comprendre un dossier dans son ensemble, connaître ses contraintes et entendre les arguments de chacun nous paraît toujours préférable à des réactions immédiates ou à des commentaires formulés derrière un clavier sans disposer de tous les éléments. C'est aussi le sens du travail mené en groupes et en commissions. Les observations ou propositions formulées par les élus d'opposition sont examinées et, lorsqu'elles nous paraissent pertinentes, certaines sont prises en compte et peuvent conduire à modifier ou compléter un projet. Ces dossiers et les éléments nécessaires à leur compréhension sont mis à la disposition des élus afin que chacun puisse les consulter, les étudier, poser des questions. Les commissions municipales sont précisément là pour permettre ce travail en amont et favoriser les échanges avant les décisions du conseil municipal. Cela ne signifie pas pour autant qu'un accord politique soit systématiquement trouvé.

Il arrive qu'après avoir vu certaines de leurs observations retenues, les élus d'opposition choisissent malgré tout de voter contre le projet ou de s'abstenir. C'est naturellement leur droit. Mais cela démontre aussi que l'écoute existe, le dialogue est possible et les dossiers peuvent évoluer grâce aux échanges. Les réseaux sociaux ont toute leur utilité pour informer, partager et permettre à chacun de s'exprimer. Mais ils ne peuvent pas remplacer ce travail ni le dialogue direct. Une affirmation répétée ne devient pas pour autant une vérité. Encore faut-il la confronter aux faits et à la réalité du dossier. Il est plus facile de réagir derrière un écran que de venir poser une question, ou confronter les points de vue. Pourtant, ce n'est que dans l'échange que l'on peut réellement comprendre les raisons d'une décision. C'est pourquoi nous continuerons à privilégier l'échange, l'explication et la transparence dans le travail des dossiers. Avant de commenter, échangeons. Avant de juger, cherchons à comprendre. C'est ainsi que nous souhaitons continuer à faire vivre le débat local dans le respect des différences.



UN VILLAGE UNI
Groupe minoritaire du conseil municipal

Fermeture de la boulangerie : quel avenir pour notre centre-ville ?
Après les difficultés du café-tabac de la place, c'est désormais un commerce essentiel du centre-bourg qui disparaît, espérons-le provisoirement. Une boulangerie n'est pas un commerce comme les autres : elle rythme la vie quotidienne, génère du passage et contribue à l'activité des autres commerces. Sa fermeture fragilise donc tout l'équilibre commercial du centre-ville. Cette situation impose une question claire : la stratégie d'aménagement du centre-ville fonctionne-t-elle ? Les choix faits autour de la place de l'Église ont-ils amélioré l'attractivité, la fréquentation, l'accessibilité et le stationnement ? Aujourd'hui, rien ne permet de l'affirmer, bien au contraire. On ne peut continuer dans les mêmes orientations sans en évaluer les effets.

Plusieurs évolutions ont modifié les flux ces dernières années : déménagement de la pharmacie et du centre médical, changement d'entrée de l'école maternelle, création de commerces au quartier de Sophie, mais aussi gestion du stationnement. Il est temps d'en mesurer les conséquences et de revoir, si nécessaire, la stratégie. L'objectif doit rester simple : maintenir un centre-ville vivant, fréquenté et capable de soutenir durablement nos commerces de proximité. Dans l'urgence, pourquoi ne pas étudier également la possibilité d'un rachat du bâtiment par la commune, comme cela avait été fait par le passé pour le café-tabac, le restaurant et le salon de coiffure ? La municipalité doit désormais prendre ce sujet à bras-le-corps, en associant aussi conseillers municipaux, commerçants et habitants.



Sur votre agenda d'octobre et novembre 2026

OCTOBRE

17

Loto Rose de l'association Main dans la main contre le cancer



25

Rassemblement de l'Amicale des Mécaniques anciennes



31

Fête d'Halloween (Risettes et Galipettes)



NOVEMBRE

1

Challenge sportif : pompiers et Asniérois
Rendez-vous à 10h30 - Place du marché

8

Vos élus à votre rencontres
de 10h à 12h - Place du marché



11

Commémoration : Anniversaire de l'Armistice
du 11 novembre 1918, de la Victoire
et de la Paix et d'hommage
à tous les Morts pour la France



19

Beaujolais nouveau
Espace Josette Jourde



29

Loto de l'amicale du personnel

